

Chaumont, le 21 janvier 2019.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Habiter mieux, une dynamique qui soutient la rénovation énergétique en Haute Marne

Le programme « Habiter Mieux » de rénovation énergétique des logements à destination des propriétaires occupants à revenus modestes, mis en place par l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), confirme sa dynamique en Haute-Marne.

358 logements ont ainsi été subventionnés en 2018, soit une progression de plus de 7 % par rapport à 2017 et un doublement des résultats par rapport à 2016.

Pour l'ensemble des domaines d'intervention de l'Anah, ce sont pas moins de 432 propriétaires haut-marnais, qui ont bénéficié l'an dernier de 4,2 millions d'euros de subventions pour conduire près de 10 millions d'euros de travaux confiés en majorité à des entreprises locales.

Le programme « Habiter mieux » propose en effet deux aides adaptées selon les besoins des propriétaires, attribuées sous conditions de ressources :

- l'aide Habiter Mieux Sérénité, pouvant aller jusqu'à 12 000 € et permettant de financer un bouquet complet de travaux de rénovation qui donne lieu à un gain énergétique de 25 %,
- l'aide Habiter Mieux Agilité, pouvant aller jusqu'à 8 000 € et conçue pour des travaux spécifiques et les cas d'urgence.

En outre, une grande majorité de la Haute-Marne est couverte par des opérations programmées d'amélioration de l'habitat conclues avec les communautés d'agglomération et de communes. Ces dispositifs (PIG, OPAH) permettent aux ménages éligibles, de bénéficier de subventions complémentaires de la part des collectivités locales, ainsi que d'une visite gratuite par un opérateur agréé pour évaluer la performance énergétique de leur logement, les conseiller dans le choix des travaux et les accompagner dans le montage des dossiers de subvention.

Pour plus d'informations sur le programme « Habiter Mieux », vous pouvez vous rapprocher de la délégation locale de l'Anah :

- par téléphone : 03 25 30 79 90
- par courriel à l'adresse suivante : ddt-anah@haute-marne.gouv.fr
ou faire directement une demande d'aide en ligne sur monprojet.anah.gouv.fr

Contact presse :

Lysiane BRISBARE : 03.25.30.22.54/06.86.80.52.55